



UNSA-Education

De Seine Saint Denis

Déclaration au CSA SD 1D du 7 avril 2026

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

L'UNSA Éducation 93 réaffirme son attachement à un service public d'éducation ambitieux, équitable et émancipateur. En Seine-Saint-Denis, cet engagement prend une dimension particulière tant les inégalités sociales et territoriales impactent fortement les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.

S'agissant de la carte scolaire, nous constatons une nouvelle fois que les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des besoins du département. Après la suppression de 13 postes l'année dernière, le département doit de nouveau rendre des postes. Les 67 postes supprimés, malgré la baisse démographique, sont la preuve d'une volonté ministérielle de ne pas prendre en compte les réelles spécificités du département.

Lors du groupe de travail, la DASEN a proposé pour la rentrée 2026 **296 fermetures** et **115 ouvertures**. En décidant de fermer autant de classes ou de moyens supplémentaires, vous avez fait le choix de privilégier une logique quantitative au détriment de la qualité.

La baisse démographique devrait pourtant constituer une opportunité : celle de réduire significativement le nombre d'élèves par classe et de répondre plus efficacement aux difficultés liées au remplacement et à l'école inclusive.

Par ailleurs, nous regrettons vivement que la création des PAS ait été imposée sans moyen supplémentaire attribué par le Ministère.

Si la prévision de baisse démographique d'environ 3000 élèves semble importante, le département souffre toujours de conditions d'exercice difficile pour les collègues liées notamment à un grand nombre d'élève à besoins éducatifs particuliers. Depuis plusieurs années s'est ajouté à cela un nombre recrudescant d'élèves en situation de handicap. L'inclusion scolaire s'est faite sans réel accompagnement des collègues ni moyens supplémentaires. De plus, il faut aussi noter que les notifications d'heures d'accompagnement ne sont pas respectées ce qui crée beaucoup de souffrance au travail.

Le recrutement d'AESH doit donc être une priorité absolue. Les AESH jouent un rôle important dans le fonctionnement de notre système éducatif et rendent possibles par leur action au quotidien l'inclusion et l'accès à l'éducation d'un grand nombre d'élèves. Cependant les accompagnants des élèves en situation de handicap étant les personnels les moins rémunérés de l'Éducation nationale et sans réel statut, il semble difficile de résoudre le problème de l'attractivité de ce métier. C'est pourquoi l'UNSA revendique un vrai statut de fonctionnaire pour les AESH.

Nous alertons en outre sur la situation du remplacement, qui reste structurellement déficitaire malgré l'importante création de postes de brigades l'année dernière. L'absence de personnels

remplaçants en nombre suffisant conduit à des classes sans enseignant, à des répartitions d'élèves ou à des dégradations des conditions de travail des équipes dans de nombreuses écoles du département. Cette situation ne peut plus être considérée comme une variable d'ajustement.

Alors en parallèle se pose nécessairement la question de l'attractivité des métiers de l'Éducation d'autant plus dans notre département et elle risque de se poser encore davantage dans les années à venir. Cependant nous ne voyons rien venir tant au niveau de la revalorisation de l'image de la profession, qu'au niveau de la mobilité des personnels et surtout au niveau salarial en dehors des promesses lors des échéances électorales.

En conclusion, l'UNSA Education 93 regrette vivement que les moyens indispensables à la réussite de tous les élèves de notre département ne soient pas réellement mis en œuvre et pire encore soient moindres que les années précédentes même si les effectifs sont prévus à la baisse.

Au lieu d'investir dans le service public d'Éducation, le gouvernement choisit les économies budgétaires. Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale. L'État refuse de se saisir des défis actuels à leur juste mesure. En conduisant une politique modeste des emplois et d'insuffisance salariale, il ignore les enjeux, en refusant d'y répondre de façon adéquate.

Par ses choix et ses orientations, l'État manque encore une fois l'occasion d'offrir des perspectives positives aux agents ainsi que de redonner confiance en l'avenir à notre pays qui fait face à des crises majeures.

Nous vous remercions pour votre attention.